

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 30 novembre 2020

-
- Présents :** Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Alexandre ARRIZABALAGA / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Serge ALMENDRO / Hélène FRANCES / Ingrid BOUTARFA / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Caroline ECORCHON / Laëtitia CAZABAN / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT
En zoom : Michel DUHAMEL / Dominique GAYE / Sandrine TREBUCQ (n'a pu voter que pour les 4 premières délibérations en raison de problème technique) / Stéphanie MARQUEZ
- Absents :** JB MARTINEZ (procuration pour Michel DUHAMEL) / Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA) / Bernard LHOSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / Juliette SALANNE (procuration pour Noémie DEUTSCH).
- Elue secrétaire de séance :** Hélène FRANCES

Délibérations prises à l'unanimité :

- Création d'un poste de responsable des services techniques (emploi de catégorie B)
- Adoption du règlement intérieur
- Désignation des membres des commissions communales
- Avenants avec LEC (sur les 4 années 2018, 2019, 2020 et 2021). Débats sur les enquêtes de satisfaction. Réunion de travail pour prochain cahier des charges mercredi 2/12 à 17h00. *Abstention Hélène FRANCES.*
- Autorisation pour les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de l'année précédente pour le budget 2021.
- Renouvellement d'un bail rural
- Ecofinance : accord pour la convention de recherche d'économie : taxes foncières et assimilées payées par la commune
- Convention de servitudes avec Enedis (après le vote pour autoriser Monsieur le Maire à signer, une discussion s'engage sur la possibilité que le conseil municipal délègue certaines de ses compétences au maire... à suivre).
- Convention d'utilisation du chemin d'exploitation pour la sortie des parcelles de Climatech SCI des deux lac
- Dénomination du chemin de la Sendique (Bernard JOUCLA n'a pas pris part au vote)
- Décision modificative : 200€ en plus sur l'opération cabinet médical

Délibérations annulées ou reportées :

- Demande de subvention auprès de la CAF cette délibération a été retirée de l'ordre du jour car le projet sera finalement porté directement par LEC. Pas de vote
- Report du vote Moby pour creuser plus précisément ce que contiendra l'étude. (Pas de délibération prise)
- Extension de la restauration scolaire (délibération reportée) suite du débat le jeudi 3/12 à 14h00.

Le Maire

Denis FÉGNÉ



